

A Madame la Rectrice de l'Académie de Montpellier
A Monsieur le Directeur Académique de L'Hérault
A Mesdames et Messieurs les IEN

Objet : Fermeture des écoles et consignes adressées aux personnels

Mesdames, Messieurs,

Le SNUipp-FSU 34 a pris note de la fermeture des écoles et établissements scolaires annoncée par le Président. C'était une mesure de bon sens, elle était attendue pour protéger la population en limitant la diffusion du virus, attendue aussi pour protéger les personnels de l'Éducation Nationale.

Néanmoins, les consignes reçues suscitent de l'inquiétude et de l'incompréhension, chez les personnels. En particulier, la consigne indiquant à tous les personnels de venir lundi :

- **Opposée aux préconisations sanitaires** : Réunir des personnels physiquement ne fait qu'augmenter les risques de diffusion du virus, en particulier dans les écoles qui accueilleront des bureaux de vote dimanche et ne pourront pas être désinfectées correctement d'ici lundi matin.
- **Contraire aux annonces nationales** : La secrétaire générale du ministère a indiqué vendredi à nos délégués que les enseignants ne sont pas obligés de venir lundi dans les écoles, recommandant de privilégier au maximum le télétravail à domicile. Les déclarations du Premier Ministre et la nouvelle FAQ ministérielle vont dans ce sens.
- **Totalement inadaptée à la réalité du terrain dans le premier degré** : Beaucoup d'écoles n'ont pas d'accès internet en dehors de l'ordinateur du bureau du directeur / de la directrice, ce qui rend impossible la communication numérique en lien avec les élèves et les familles.
- **Encore plus incompréhensible pour les AESH** : C'est d'ailleurs la réponse donnée par le ministère à nos délégués vendredi, leur présence sur place n'est pas utile puisque leur mission est d'accompagner des élèves qui ne seront pas présents. Ces personnels devraient donc rester à leur domicile avec une ASA, nous vous demandons de le rappeler clairement.

Avec le passage au stade 3, les déclarations du Premier Ministre et les nouvelles informations figurant dans la FAQ ministérielle, **nous considérons que les consignes locales reçues vendredi ne sont plus d'actualité.** Les enseignants sont les plus à mêmes de prendre en compte la réalité de la situation. Ils doivent pouvoir exercer leur liberté pédagogique pour construire au mieux le suivi et l'accompagnement scolaire de leurs élèves, maintenir le contact avec leurs élèves et les familles. **Dans cette situation de crise, il est essentiel de faire pleinement confiance aux personnels enseignants.**

Concernant les enfants des personnels hospitaliers, nous comprenons l'importance de leur trouver une solution d'accueil... Toutefois, le faire dans leur école habituelle pose question et ne peut être qu'une solution temporaire. Une fois les besoins identifiés (nombres d'enfants concernés), nous vous invitons vivement à cibler quelques lieux d'accueil pour éviter que toutes les écoles ne soient concernées. De plus, comme l'a déclaré le ministre, cet accueil doit se faire sur la base du volontariat des personnels.

Enfin, cet accueil pose de nombreuses questions : Quelles mesures de protection pour les personnels concernés ? Qui se charge de la surveillance des enfants pendant la pause méridienne si la commune n'assure pas la restauration ? Que faire dans les 16 communes où les écoles sont fermées depuis jeudi 12 mars, car la FAQ ministérielle indique que le service d'accueil est différé au mardi 17 dans les zones ayant fait l'objet d'une mesure antérieure ?

Nous restons à votre disposition pour échanger sur ces questions et nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en notre attachement au Service Public.

Magali KORDJANI,
co-secrétaire du SNUipp-FSU 34



Anthony DE SOUZA,
co-secrétaire du SNUipp-FSU 34

